Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 23.08.2021
Date d'échéance prévue: 23.08.2022
Numéro de publication: UP04-0000003556

Entité de publication
FIDIAL SA, Rue Adrien-Lachenal 20, 1207 Genève
Sur mandat de:
FOREST HOLDING SA, Genève

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Forest Holding SA

Organisation concernée:
Forest Holding SA
CHE-187.558.345
rue Adrien-Lachenal 20
1207 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:
15.09.2021, 14:00 heures, Dans les bureaux de FIDIAL SA, rue Adrien-Lachenal 20, 1207 Genève.

Texte d'invitation/ordre du jour:
Ordre du jour et propositions

1. Allocution du Président du Conseil d'Administration

2. Présentation du rapport de gestion (rapport et compte annuels)de l'exercice 2019.

3. Vote des actionnaires sur :

a) l'approbation du rapport annuel de l'exercice 2019.

b) l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2019.

c) l'approbation de l'affectation du bénéfice soit une attribution de CHF 500 à la réserve générale et le report du solde de CHF 6'014 à compte nouveau.

Proposition du conseil d'administration :

Approbation du rapport, des comptes annuels de l'exercice 2019 ainsi que l'affectation du bénéfice

4. Vote sur la décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

Proposition du conseil d'administration :

Les membres du conseil d'administration reçoivent décharge pour leur gestion durant l'exercice 2019.

5. Elections statutaires.

a) Conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration :

Réélection de Monsieur Timo Rajakoski en tant qu'administrateur président et de Monsieur Christian Boccard en tant qu'administrateur. Les deux avec signature individuelle

b) Election d'un réviseur pour la révision des comptes à partir du 1er janvier 2020

Proposition du conseil d'administration :

Le Conseil d'administration s'abstient d'émettre une proposition et laissera M. Yury Sokolov s'exprimer à ce sujet préalablement au vote des actionnaires. Il est rappelé que la société n'est pas soumise au contrôle ordinaire et qu'elle a renoncé au contrôle restreint.

CONVOCATION

À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Forest Holding SA, Genève

Le **mercredi, 15 septembre 2021**, à 14h00,
dans les bureaux de FIDIAL SA, rue Adrien-Lachenal 20, 1207 Genève.

Messieurs,

Nous vous informons de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de Forest Holding SA et vous prions de trouver ci-dessous l'ordre du jour de cette assemblée.

Ordre du jour et propositions

1. Allocution du Président du Conseil d'Administration
2. Présentation du rapport de gestion (rapport et comptes annuels) de l'exercice 2019
3. Vote des actionnaires sur :

a) l'approbation du rapport annuel de l'exercice 2019.
b) l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2019.
c) l'approbation de l'affectation du bénéfice soit une attribution de CHF 500 à la réserve générale et le report du solde de CHF 6'014 à compte nouveau.

Proposition du conseil d'administration :

Approbation du rapport, des comptes annuels de l'exercice 2019 ainsi que l'affectation du bénéfice.

4. Vote sur la décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

Proposition du conseil d'administration :

Les membres du conseil d'administration reçoivent décharge pour leur gestion durant l'exercice 2019.

5. Elections statutaires.

a) Conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration :

Réélection de Monsieur Timo Rajakoski en tant qu'administrateur président et de Monsieur Christian Boccard en tant qu'administrateur. Les deux avec signature individuelle.

b) Election d'un réviseur pour la révision des comptes à partir du 1er janvier 2020

Proposition du conseil d'administration :

Le Conseil d'administration s'abstient d'émettre une proposition et laissera M. Yury Sokolov s'exprimer à ce sujet préalablement au vote des actionnaires. Il est rappelé que la société n'est pas soumise au contrôle ordinaire et qu'elle a renoncé au contrôle restreint.

Genève, le 2 août 2021

Pour le Conseil d'administration :

Christian BOCCARD
Administrateur